



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 29 JUIN 2017 -

DÉCISION N° 17 - 10 - 057

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 mai 2017 s'est réuni le 29 juin 2017 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 1 : Les avenants de transfert à divers marchés de travaux de construction ou de réhabilitation-extension de centres d'incendie et de secours.

Depuis 2016, plusieurs consultations ont été lancées pour la passation de marchés de travaux de construction ou de réhabilitation-extension de Centres d'incendie et de secours (CIS) sur l'ensemble du département.

Certains de ces marchés ont été attribués à l'*EUURL Archimbaud Construction* pour la réalisation de prestations de pose de carrelage, revêtement mural, faïence, revêtement de sols et sols souples.



Les marchés en question sont les suivants :

Annexes	Marchés	Attribué le
Annexe 1	Extension et réhabilitation du CIS de Saint-Symphorien-de-Lay	2 mars 2017
Annexe 2	Construction du CIS d'Andrézieux-Bouthéon	7 juillet 2016
Annexe 3	Extension et réhabilitation du CIS de Cuinzier	10 mars 2017
Annexe 4	Extension et réhabilitation du CIS de Jonzieux	28 avril 2016
Annexe 5	Extension et réhabilitation du CIS du Cergne	2 mars 2017
Annexe 6	Extension du CIS de Montrond-les-bains	22 décembre 2016
Annexe 7	Extension et réhabilitation du CIS de Panissières	16 février 2017
Annexe 8	Construction du CIS de Neulise	23 mars 2017
Annexe 9	Construction du CIS de Saint-Alban-les-Eaux	20 avril 2017

L'EURL *Archimbaud Construction* ayant cédé l'intégralité de son fonds de commerce à la SASU *Archimbaud Construction*, il convient de conclure des avenants n°1 pour chacun des marchés cités ci-dessus.

Les avenants proposés n'ont aucune incidence financière.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve les 9 projets d'avenants de transfert à divers marchés de travaux de construction ou de réhabilitation-extension de centres d'incendie et de secours et concernant la Société *Archimbaud Construction*. A ce titre, il autorise le Président à signer les documents ci-joints.

Décision adoptée à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

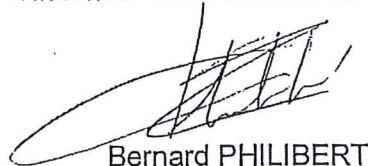
042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

Le Président du conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2017BBAT014007 – EXTENSION ET REHABILITATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CUINZIER – LOT 7 CARRELAGE REVETEMENT MURAL

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 7 MAI 2017

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 6 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 8994.87 €
- Montant TVA : 1798.97 €
- Montant TTC : 10793.84 €

Soit en lettres : dix mille sept cent quatre-vingt-treize euros et quatre-vingt-quatre centimes TTC.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON

☐ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1



A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**2017BBAT003006 – EXTENSION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE
MONTROND LES BAINS – LOT 6 CARRELAGE FAIENCE**

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 11 FEVRIER 2017

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 4 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 1599.92 €
- Montant TVA : 319.98 €
- Montant TTC : 1919.90 €

Soit en lettres : Mille neuf cent dix-neuf euros et quatre-vingt-dix centimes.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION

ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN

TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66

Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr

Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C

REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

☒ NON

☐ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE10 - Avenant
Reception par le PRET : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

(EXTENSION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE MONTROND LES BAINS)

Page : 2 / 4

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié par le préfet
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	Reception par le préfet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS CADRES

EXE10

AVENANT N° 1



A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**2016BBAT017011 – CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'ANDREZIEUX BOUTHEON – LOT 11 CARRELAGE FAIENCE**

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 20 AOUT 2016

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 16 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 71985.00 €
- Montant TVA : 14397.00 €
- Montant TTC : 86382.00 €

Soit en lettres : quatre-vingt-six mille trois cent quatre-vingt-deux euros TTC.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION

ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cochez la case correspondante.)

☒ NON

☐ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Accusé certifié exécutoire

EXE10 - Avenant : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

(CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE
SECOURS D'ANDREZIEUX BOUTHEON)

Page : 2 / 4

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	042-284211 Signature 29-17-10-057-DE
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	Accusé certifié exécutoire Reception par le préfet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Réception par le préfet : 06/07/2017
Publication : 06/07/2017

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1



A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

☒ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2017BBAT023007 - CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST ALBAN LES EAUX – LOT 7 REVETEMENTS DE SOLS

☒ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 2017

☒ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 10 mois

☒ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 21999.58 €
- Montant TVA : 4399.92 €
- Montant TTC : 26399.50 €

Soit en lettres : vingt-six mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et cinquante centimes TTC.

D - Objet de l'avenant.

☒ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION

ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN

TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66

Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr

Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C

REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON

☐ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE16 - Avenant

Réception par le Préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

(CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE
SECOURS DE ST ALBAN LES EAUX)

Page : 2 / 4

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié exécutoire
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	Reception par le préfet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017 
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Réception par le préfet : 06/07/2017
Publication : 06/07/2017

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1



A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2016BBAT012008 – REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE JONZIEUX – LOT 8 CARRELAGE FAIENCE

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 10 JUIN 2016

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 8 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 11799.92 €
- Montant TVA : 2359.98 €
- Montant TTC : 14159.90 €

Soit en lettres : quatorze mille cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-dix centimes TTC.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION

ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN

TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66

Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr

Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C

REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON

☐ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE10 - Avenant Réception par M. P. : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

**(REHABILITATION ET EXTENSION DU CENTRE
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE JONZIEUX)**

Page : 2 / 4

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Reception par le préfet : 06/07/2017 Signature Publication : 06/07/2017
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :***(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.